Introduction à la finance d'entreprise Les modalités de financement

Ce cours vous est proposé par Fatmatül PRALONG, enseignante agrégée en sciences économiques, Sorbonne Université et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Exercices

Objectifs d'apprentissage

- Mettre en pratique le cours sur l'autofinancement.
- Mettre en pratique le cours sur l'augmentation de capital.

Exercice sur l'autofinancement

Consigne

Après lecture de l'énoncé, répondez aux questions suivantes :

- Quel est le montant de l'autofinancement pour l'année N ?
- Quelle interprétation faites-vous ?

Enoncé

L'entreprise Gefim souhaite réaliser un investissement de 8 000 000 €. Elle dispose des données suivantes :

- Capacité d'autofinancement de l'année N : 1 250 00 €
- Distributions de dividendes au cours de l'exercice N : 300 500 €



Exercice sur l'augmentation du capital

Consigne

Après lecture de l'énoncé, déterminez si le financement par augmentation de capital est suffisant et donnez les préconisations nécessaires.

Enoncé

L'entreprise Gefim est une société anonyme cotée en Bourse, elle fabrique des composants électroniques depuis 30 ans. Le dirigeant de la société, Pierre Artic, souhaite développer un nouveau produit. Pour cela, il songe au lancement d'une augmentation de capital le 02/03/N afin d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation du projet. La majorité des actionnaires sont présents depuis la création de l'entreprise.

Vous disposez des informations complémentaires suivantes :

- Le projet nécessite 1 000 000 d'euros
- Les émissions d'actions s'élèvent à 10 000 au prix d'émission unitaire de 81 euros
- L'entreprise disposait de 20 000 actions avant l'augmentation de capital
- Le cours de l'action à la clôture boursière était de 90,60 euros le 01/03/N

De plus, la société dispose d'un actif immobilisé qu'elle souhaite se défaire (valeur 350 000 €). Elle détient aussi deux terrains, estimés 120 000 € chacun.

Références

Comment citer ce cours?

Introduction à la finance d'entreprise, Fatmatül Pralong, AUNEGe (http://aunege.fr), CC – BY NC ND (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.